



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte-rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2016

Présents : Yolande GUEGUEN, Pierre GUIVARCH, Patrick JONOT, Raymonde LANDURE, Guy LE GOFF, Dany LE GUEN, Marie-Pierre MEL, Nicole MILBEO, Germaine SAOUT, Hélène SPARFEL, Paul TANINI, Pascal VIGNE

Absents excusés : Franck MILBEO, Marie-Thérèse LIRZIN

Absente : Sophie LASCAULT

Début de réunion : 20h00

L'ordre du jour a été abordé :

1 – Approbation des CR de l'AG et du CA du 1^{er} juillet 2016

2 erreurs ont été signalées : Germaine SAOUT était excusée et au point 4 de l'AG il fallait lire « Hélène SPARFEL » et non Hélène MOREL qui est maintenant représentée par Raymonde LANDURE.

Les CR ont été approuvés à l'unanimité.

2 – Budget Prévisionnel

En l'absence de Sophie LASCAULT et de chiffres précis, quelques données ont été récoltées pour permettre l'établissement d'un budget prévisionnel. Un tour de table des responsables d'activités a permis de dégager les besoins suivants :

- Gym : achat de 10 tapis (ce point avait déjà été évoqué le 1^{er} juillet) : 3 000 €
- Scrabble : un ordi et une mise à jour du logiciel : 300 €
- Théâtre : achat d'accessoires pour le spectacle : 150 €
- Petits doigts malins : achat de consommables : 100 €
- Chorale : remboursement de la formation de chef de chœur : 70 €

Dès que le budget prévisionnel sera réalisé, il sera transmis aux membres du CA.

Au vu des résultats de l'exercice précédent, il est proposé de ne pas modifier les tarifs des activités pour l'année 2016-2017 (voir tableau en annexe 1).

3 – Reprise des activités

l'annexe 1 précise la date de reprise et le lieu.

4 – Inscription aux activités

Comme il avait été convenu lors de la réunion du 1^{er} juillet, il n'y aura pas de forum cette année. Les inscriptions pourront se faire le vendredi 2 septembre de 17 h à 19h30 et par la suite auprès des responsables d'activités.

5 – Flyer

Paul TANINI a élaboré un flyer présentant l'ensemble des activités du foyer rural avec les informations nécessaires.

Ce document, très concret, sera diffusé lors de la séance d'inscription ; il est proposé de le distribuer dans les boîtes aux lettres des nouveaux quartiers notamment.

Quelques flyers seront mis à disposition à la mairie et dans les commerces du bourg.

6 – Page Facebook et site internet de la commune

Le constat avait été fait que l'information ne circulait pas : Paul TANINI a ouvert une page Facebook pour tenter de pallier à ce manque. Le but est de toucher une autre catégorie de garlanais.

Les responsables d'activités sont invités à transmettre des informations à Paul et à Patrick qui se chargeront de l'administration des sites afin qu'ils vivent.

7 – Soirées cabaret : 14 et 15 octobre

Programmation : Yolande a indiqué que les répétitions allaient bon train et que ça prenait forme.

Logistique : Patrick va passer commande des cartes de repas le 2 septembre ; les prix ont été maintenus à 12 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de moins de 12 ans (à charge pour les parents qui ont des enfants de -12 ans qui mangent bien de prendre un ticket adulte).

Une réunion de préparation est programmée le vendredi 30 septembre à 20 heures

Vente des cartes : le lancement de la vente se fera le samedi 1^{er} octobre dans l'ancienne mairie, côté poste de 9h30 à 12h00. Ensuite les cartes seront mises en vente dans les commerces.

Une annonce sera faite le 24 septembre au plus tard (presse, page facebook, site internet de la commune).

8 – Rando verte : le dimanche 2 octobre – 5, 9 et 14 kms

Comme cela avait été évoqué lors du CA du 1^{er} juillet, une rando verte pourrait avoir lieu le premier dimanche d'octobre. Cette rando verte remplacerait la manifestation organisée les années précédentes par les cyclos.

L'idée du versement des bénéfices de la journée pour une cause médicale a été évoquée et retenue. Le choix sera défini ultérieurement.

Pour l'organisation de cette journée, les membres de l'activité randonnée ont prévu de se réunir à l'issue de la marche de la rentrée (jeudi 8 septembre – salle nord)

Nicole se charge de demander une ouverture de buvette à la mairie et de réserver la salle du terrain des sports.

9 – Invitation à la réunion du 6 septembre 2016 pour le pardon de Garlan

Le Comité des Fêtes a invité l'ensemble des associations à se réunir dans le but d'harmoniser les animations autour du pardon (17-18 septembre) et de répertorier les bénévoles disponibles (marche nocturne, repas, jeux....)

Paul représentera le foyer rural. Les personnes disponibles sont invitées à l'accompagner.

10 – Coordonnées des membres du conseil d'administration

Pour faciliter les contacts entre les membres et la fluidité de la transmission des informations, convocations et compte-rendus, une liste a été mise à jour lors de la réunion (annexe 2).

Des modifications sont toujours possibles.

11 – Absence des membres du bureau

S'agissant d'une association gérée et administrée par des bénévoles, il va de soi que des absences sont tout à fait normales.

Pour la bonne continuité de la vie du foyer rural, il convient de consolider les liens entre les membres du bureau et de permettre un accès aux informations de façon simple principalement entre le président et le vice-président, la trésorière et le trésorier adjoint.

12 – Questions diverses :

Guy LE GOFF est intervenu sur la question de la location du percolateur aux associations de la commune.

Après discussion, il a été convenu que le percolateur serait prêté aux associations de la commune en échange d'un chèque de caution dont le montant n'a pas été arrêté.

Le percolateur sera entreposé à la salle Plijadur à Tal ar Groas et sera prêté après accord du Président ou du Vice-Président. Les clés de la salle seront à prendre à la mairie.

En cas de difficulté pour prendre la clé, contacter Nicole MILBEO.

Une notice d'utilisation sera mise dans le carton du percolateur (Nicole).

13 – Date de la prochaine réunion

Sauf cas d'urgence, la prochaine réunion est fixée au :

vendredi 30 septembre 2016 à 20 heures salle nord.

Fin de la réunion : 22h00

P/Le Président
La secrétaire

